



MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANDRÉ-D'ARGENTEUIL

Séance

Le 2 juillet 2024, 19h00

Présidée par monsieur Stephen Matthews, maire

ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture de la séance**
2. **Approbation de l'ordre du jour du 2 juillet 2024**
3. **Adoption des procès-verbaux**
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juin 2024
4. **Gestion administrative**
 - 4.1 Avis de motion – présentation et dépôt du règlement numéro 112A modifiant le règlement numéro 112 pourvoyant à l'imposition des taxes sur les propriétés immobilières et à l'imposition de compensations pour la fourniture de services municipaux pour les fins de l'exercice financier 2024
 - 4.2 Présentation et dépôt du règlement numéro 112A modifiant le règlement numéro 112 pourvoyant à l'imposition des taxes sur les propriétés immobilières et à l'imposition de compensations pour la fourniture de services municipaux pour les fins de l'exercice financier 2024
 - 4.3 Adoption du plan d'action du plan stratégique
5. **Première période de questions**
6. **Gestion financière**
 - 6.1 Comptes à payer
 - 6.2 Dépôt de la liste des virements bancaires
 - 6.3 Dépôt du rapport des achats effectués en vertu de la délégation de pouvoirs et engagements financiers
 - 6.4 Dépôt du rapport budgétaire au 30 juin 2024
 - 6.5 Soutien financier à une jeune athlète de Saint-André-D'argenteuil sélectionnée pour les Championnats mondiaux WKC - hiver 2024
 - 6.6 Dépôt du rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur – année 2023 et détermination du mode de transmission

7. Transport routier et hygiène du milieu

7.1 Organisme signataire pour l'entente de partenariat avec Eco Entreprises Québec

7.2 Acceptation de la soumission pour l'installation d'une section de clôture au 10 rue de la Mairie dans le cadre du projet de parc à chien

8. Urbanisme et mise en valeur du territoire

8.1 Adoption du règlement modifiant le règlement de lotissement no 46 de la municipalité de Saint-André-D'Argenteuil afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement révisé suite à l'entrée en vigueur du règlement no 68-32-23 afin notamment de modifier diverses dispositions et d'ajouter une mesure d'exception concernant la construction d'une nouvelle rue située à proximité d'un cours d'eau

8.2 Demande de PIIA-006 - lot 6 565 763, route du Long-Sault– PIIA-006 l'affichage dans les noyaux villageois

8.3 Autorisation de pose d'affiche temporaire sur le lot municipal 6 565 763, route du Long-Sault

9. Santé et bien-être

10. Loisirs et culture

10.1 Rapport de bibliothèque

11. Sécurité publique

11.1 Embauche de monsieur Thomas Beaudry à titre de pompier au service de sécurité incendie

12. Deuxième période de questions

13. Levée de l'assemblée